

ÉLÈVE :

Nom

Prénom

Adresse

N° et nom de rue

Lieu dit - hameau

Code postal

Commune de résidence

À RENSEIGNER EN LETTRES CAPITALES

Date de naissance / /
jj/mm/aaaa

N° dossier / identifiant
(facultatif)

L'élève est-il domicilié chez ses parents ? oui non

QUOTIENT FAMILIAL

CAF ou MSA (mois en cours)

€

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE : père mère autre (association, maison d'enfants, famille d'accueil, établissement...)

Nom

Prénom

N° mobile

**IMPORTANT : pour l'alerte SMS pour
retrait de votre abonnement en gare.**

Adresse (si différente de celle de l'élève)

N° et nom de rue

Lieu dit - hameau

Code postal

Commune de résidence

Mail

DANS QUEL ÉTABLISSEMENT ÊTES-VOUS INSCRIT CETTE ANNÉE 2023-2024 ?

En classe de

de l'établissement

QUELLE SERA VOTRE SITUATION L'ANNÉE PROCHAINE 2024-2025 ?

En classe de Section

Serez-vous dans le même établissement ? oui non Serez-vous apprenti(e) ? oui non

Nom du nouvel établissement

Distance entre votre domicile et l'établissement par le chemin le plus direct (un aller simple) km

Serez-vous interne ? oui non

IMPORTANT : DOSSIER INVALIDE SI VISA MANQUANT

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

date et visa **OBLIGATOIRE**

2024-2025

Élève **DEMI-PENSIONNAIRE**

SNCF - ABONNEMENT SCOLAIRE RÉGLEMENTÉ (ASR) :

N° carte Oûra (facultatif)

saisir les 8 derniers chiffres

TRAJET : TRAIN ou AUTOCAR TER (selon réseau SNCF)

gare de départ

gare d'arrivée

gare de retrait de l'abonnement



En application de la loi du 6.1.78 vous pourrez obtenir la communication des informations vous concernant et, si nécessaire demander qu'elles soient rectifiées auprès de l'Antenne régionale des transports de la Savoie.

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements concernant l'état-civil et résidence portés sur la présente demande pour l'année scolaire concernée et m'engage à signaler tout changement de situation auprès de l'Antenne régionale des transports de la Savoie.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

L'usage de l'ASR pour vos déplacements sur le réseau SNCF nécessite une carte de transport Oûra.

Les démarches et frais d'acquisition de ce support restent à la charge de l'utilisateur. Si vous ne possédez pas de carte Oûra, procédez dès maintenant à votre demande en gare, ou en ligne sur : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/services-contacts/carte-oura>

La carte Oûra est le support de votre abonnement, elle est indispensable au retrait de votre ASR.

Une contribution supplémentaire peut vous être demandée en gare SNCF au moment du retrait de votre ASR. Ce supplément dépend de la distance totale parcourue et vient en complément de la participation régionale.

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

ANTENNE DE SAVOIE

L'Abonnement Scolaire Réglementé (ASR) proposé par l'Antenne régionale des transports scolaires de la Savoie est **uniquement dédié aux élèves DEMI-PENSIONNAIRES ou EXTERNES** ne disposant pas de transport organisé par nos services.

Votre support d'abonnement

L'usage de l'ASR pour vos déplacements sur le réseau SNCF (*train ou autocar TER*) nécessite une carte de transport Oûra.

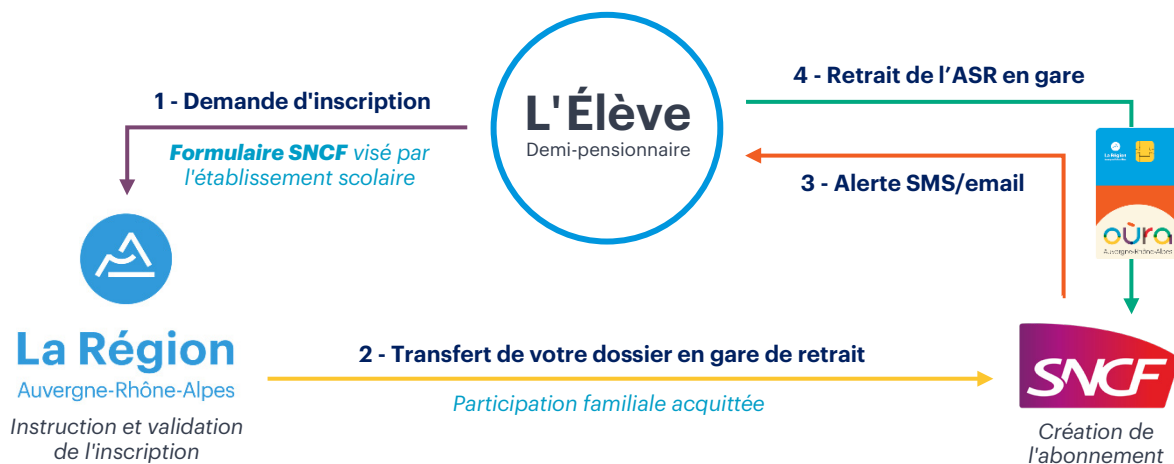
→ **Les démarches et frais d'acquisition de ce support restent à la charge de l'usager.**

Si vous ne possédez pas de carte Oûra, procédez dès maintenant à votre demande en gare, ou sur www.ter.sncf.com.

→ En cas de perte, **la demande de duplicata doit impérativement être faite en gare SNCF pour pouvoir conserver l'ASR.**

Votre demande d'ASR point par point ...

[Téléchargez](#) en amont le document « **Formulaire SNCF** » de l'Antenne régionale des transports scolaires de la Savoie, rendez-vous sur www.laregionvoustransporte.fr : [Transport scolaire](#) > [Savoie](#), rubrique « **Documents utiles** ».



1 - Demande d'inscription :

Procédez à votre demande d'inscription aux transports scolaires de la Savoie sur www.laregionvoustransporte.fr : [Transport scolaire](#) > [Savoie](#), rubrique « **Modalités d'inscription en ligne et suivi de dossier** ».

→ **Le document « Formulaire SNCF » est indispensable pour finaliser et valider votre demande d'ASR.**

Retrouvez plus de détails sur notre fiche info « **Procédure d'inscription en ligne** », à consulter sur [notre page internet](#).

2 - Transfert de votre dossier en gare de retrait :

Après instruction et validation de votre demande, nous transférons votre dossier en gare SNCF pour la création de l'ASR.

→ **À ce stade de l'inscription, la participation familiale doit être acquittée.**

Retrouvez plus de détails sur notre fiche info « **Modalités d'inscription** », à consulter sur [notre page internet](#).

3 - Alerte SMS/email :

La SNCF vous informe par SMS ou email lorsque votre ASR est disponible en gare de retrait.

4 - Retrait de l'ASR en gare :

Rendez-vous dans votre gare de retrait SNCF accompagné de votre carte Oûra.

→ **La carte Oûra est le support de votre abonnement, elle est indispensable au retrait de votre ASR.**

→ **Une contribution supplémentaire peut vous être demandée en gare SNCF au moment du retrait de votre ASR.**

Ce supplément dépend de la distance totale parcourue et vient en complément de la participation régionale.